

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LE MOIS DE MARIE.—
ROME: lettre de S. S.
Léon XIII; dc. des
souverains à l'occa-
du Jubilé.—CHRONI-
QUE DIOCÉSAIN: no-
minations ecclésias-
tiques; ordination
par Mgr I. Clut,
O. M. I.; Université-
Laval, conférence de
M. l'abbé Desma-
zures.—Le *Canada-
français* (sommaire)



SOMMAIRE

— LA DÉCLARATION
MINISTÉRIELLE ET LA
SÉPARATION DE L'É-
GLISE ET DE L'ÉTAT
EN FRANCE.— BONNE
FOI ET LIBERTÉ CHEZ
LES PROTESTANTS.—
LA FÊTE DE PAQUES
EN RUSSIE.— NOU-
VELLES RELIGIEUSES.
— LA SŒUR BÉATRIX
(légende). — PRIONS
POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY
Bureaux: No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	30	AVRIL.	—Ste-Théodosie.
MERCREDI,	2	MAI.	—St-Régis.
VENDREDI,	4	“	—St-Jean Chrysostôme.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	29	AVRIL	—4 Pâq. S. Pierre, M., d., orns rouges. <i>Annnonce de l'anniversaire du sacre de Mgr de Montréal.</i> <i>Annnonce des fêtes des SS. Philippe et Jacques, et de l'indulgence plénière pour les associés de la Propagation de la Foi, le 3 mai.</i>
Lundi,	30	“	—Ste Catherine de Sienn, V. d., ors blancs.
Mardi,	1	MAI.	—SS. PHIL. ET JAC., Ap., d. 2 cl., orns rouges.
Mercredi,	2	“	—S. Athanase, E. D., doub., orns blancs.
Judi,	3	“	—INV DE LA STE CROIX, d. 2 cl. orns rouges.
Vendredi,	4	“	—Ste Monique, Vve., d., ornements blancs.
Samedi,	5	“	—S. Pie V, P. C., doub., ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.—Mardi 1, ouverture du mois de Marie, à 7 heures P. M.

Judi 3, exposition de la relique de la vraie croix, toute la journée. Le soir, à la place du salut, il y aura vénération de la relique.

NOTRE-DAME DE BON SECOURS.—Lundi 30, à 7 heures, ouverture du mois de Marie.

Avant la cérémonie, Messieurs les membres du clergé présenteront leurs hommages à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, à l'occasion de l'anniversaire de son sacre.

GRAND SÉMINAIRE.—Mardi, à 9½ heures, messe ponticale, à l'occasion de l'anniversaire du sacre de Mgr de Montréal.

CONFIRMATION.

Mercredi 2 mai, Académie Saint-Denis.

Judi 3 mai, à Saint-Patrice, à l'Académie Saint-Louis de Gonzague et à Saint-Vincent de Paul.

Dimanche 29.—Solennité du titulaire de Notre-Dame du Bon Conseil et Saint-Clet.

LE MOIS DE MARIE.

Allons à Marie pendant ce mois de Mai avec une grande confiance en sa grande bonté.

Elle est bonne, Marie : n'est-elle pas l'expression la plus accomplie des perfections de Dieu même, de Celui qui est la source de toute bonté et que nous appelons le *bon* Dieu plutôt que le *puissant* Dieu, le *juste* Dieu ?

Elle est bonne, Marie ; car elle fut créée pour être notre Mère, notre avocate, notre médiatrice, notre refuge, notre secours, notre consolation, notre joie : aussi Dieu lui donna-t-il un penchant comme infini à l'indulgence, à la condescendance, à la miséricorde, à la bonté.

Elle est bonne, Marie : tous les siècles l'ont dit ; tous les peuples ont reconnu en elle le refuge des pécheurs, la consolation des affligés ; elle ignore les saintes colères du Seigneur, elle est toute bonté, toute compassion, toute indulgence. Dieu lui a dit dans l'éternité : “ Je garde pour moi la foudre, mais je vous donne la rosée du ciel ; je garde pour moi la vengeance, mais je vous donne la miséricorde.”

“ Marie, dit saint Bernard, a des bienfaits pour tous : le captif reçoit d'elle sa rançon, le malade la santé, le cœur triste la consolation, le pécheur le pardon, le juste la grâce, l'ange la joie.” Marie a des bienfaits pour tous : du haut de son trône où les anges la servent, elle abaisse un regard plein d'amour sur tous les hommes ses frères, mais surtout sur ceux qui souffrent, sur ceux qui se plaignent, sur tous ceux qui l'invoquent. Marie est le refuge de la faiblesse et du malheur : c'est à ses pieds que se réfugient toutes les infortunes.

Toutes nos misères attendrissent Marie, et non seulement nos tristesses et nos peines, mais nos plaies corporelles et toutes nos infirmités la trouvent également pleine de compassion : elle veille auprès du lit des malades, elle suspend leur douleur, guérit les plaies du corps, et fait entendre à l'âme des paroles de miséricorde, d'espérance et de pardon. O Vierge bénie, tout le monde chrétien proclame en tous lieux, les miracles de grâces spirituelles et les guérisons merveilleuses dues à votre intercession. Votre tendresse est celle d'une mère toujours active, toujours prévoyante, qui s'afflige pour des enfants qu'elle voit souvent, hélas ! s'endormir au bord du précipice.

O pécheur, tourne donc les yeux sur ce refuge du coupable, prie et ne désespère jamais. Songe à l'amour que te porte ta Mère, à son inépuisable indulgence.

“ Elle se fait toute à tous, dit encore saint Bernard, et le sein de sa miséricorde est ouvert à tout le monde.”

“ Ah ! mes frères, allons donc à Marie, recourons à elle de toute la tendresse de nos cœurs, de toute l'étendue de nos affections et de nos désirs, de toute l'ardeur dont nous sommes capables.”

ROMÉ.

LÉTTRE DE N. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

A ses Vénérables Frères les Patriarches, les Primats, les Archevêques et Evêques de tout le monde catholique en grâce et en communion avec le Siège apostolique (1).

LÉON XIII, PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons remercié, comme de juste, la souveraine bonté de Dieu, dont l'arbitre et la volonté providentielle régit toute la vie des hommes, de ce que le jour du cinquantenaire de Notre sacerdoce ait lui pour l'Eglise. Aussi bien cet accord si unanime des cœurs dans les témoignages de respect, dans les largesses de la libéralité, dans les manifestations publiques d'allégresse, celui-là seul pouvait le susciter de qui dépendent pleinement les esprits, les volontés et les cœurs des hommes, et qui règle et dirige les événements pour la gloire de la religion chrétienne.

C'est en effet un remarquable et mémorable événement, par lequel les ennemis de l'Eglise, malgré eux, qu'ils le veuillent ou non, voient de leurs propres yeux que cette Eglise garde sa vie divine et la vertu dont elle est divinement donnée ; ce qui les oblige à se persuader que les impies font de vains efforts lorsqu'ils frémissent et méditent de folles attaques contre le Seigneur et contre son Christ.

Afin que le souvenir de ce divin bienfait se perpétuât et pour que l'utilité s'en répandît autant que possible, Nous avons ouvert le trésor des grâces célestes à tout le troupeau qui Nous est confié. Nous n'avons pas manqué non plus d'implorer les secours de la miséricorde divine en faveur de ceux qui se trouvent en dehors de l'arche du salut, et en cela nous visons à obtenir : que toutes les nations et tous les peuples unis dans la foi par le lien de la charité, ne forment bientôt qu'un seul troupeau sous un seul pasteur. C'est ce que Nous avons demandé à Notre-Seigneur Jésus-Christ par Nos supplications, à l'occasion du rite solennel de la récente canonisation.

Elevant, en effet, les yeux vers l'Eglise triomphante, Nous avons solennellement décerné et accordé pour les uns les honneurs suprêmes des saints, pour les autres le culte des bienheureux, à ceux des héros chrétiens dont l'examen des sublimes vertus et des miracles avait été heureusement terminé selon les règles du droit, afin que la Jérusalem céleste fût unie par la communauté d'une même joie à celle qui poursuit encore sur la terre le pèlerinage qui doit la mener à Dieu.

Mais, pour mettre en quelque sorte, Dieu aidant, le comble à cette joie, Nous désirons remplir aussi largement que possible le devoir de Notre charité apostolique en étendant aussi la pléni-

(1) Nous empruntons la traduction du *Moniteur de Rome*.

tude des trésors spirituels infinis à ces fils bien-aimés de l'Eglise qui, ayant fait la mort des justes, ont quitté cette vie de combat avec le signe de la foi et sont devenus les rejetons de la vigne mystique, bien qu'il ne leur soit permis d'entrer dans la paix éternelle que lorsqu'ils auront payé jusqu'à la dernière obole la dette qu'ils ont contractée envers la justice vengeresse de Dieu.

Nous sommes mû en cela et par les pieux désirs des catholiques, auxquels Nous savons que Notre résolution sera particulièrement chère, et par l'atrocité lamentable des peines dont souffrent les âmes des défunts ; mais Nous Nous inspirons surtout de l'usage, qui, au milieu même des plus joyeuses solennités de l'année, n'oublie pas de faire la sainte et salutaire commémoration des défunts, afin qu'ils soient acquittés de leurs fautes.

C'est pourquoi, comme il est certain, de par la doctrine catholique, que *les âmes retenues dans le purgatoire sont soulagées par les suffrages des fidèles et surtout par l'auguste sacrifice de l'autel*, Nous pensons ne pouvoir leur donner de gage plus utile et plus désirable de Notre amour qu'en multipliant partout, pour l'expiation de leurs peines, l'oblation pure du très saint sacrifice de notre divin Médiateur.

Nous établissons donc, avec toutes les dispenses et dérogations nécessaires, *le dernier dimanche du mois de septembre prochain* comme un jour de très ample expiation, dans lequel il sera célébré par Nous et pareillement par chacun de Nos Frères les patriarches, les archevêques et évêques et par les autres prélats exerçant leur juridiction dans un diocèse, chacun dans sa propre église patriarcale, métropolitaine ou cathédrale, une messe spéciale pour les défunts, avec la plus grande solennité possible et d'après le rite indiqué par le missel pour la *Commémoration de tous les fidèles défunts*. Nous approuvons que cela se fasse de même dans les églises paroissiales et collégiales aussi bien du clergé séculier que régulier, et par tous les prêtres en général, pourvu que l'on n'omette pas l'office propre de la messe du jour partout où il y en a l'obligation.

Quant aux fidèles, Nous les exhortons vivement, après avoir fait la confession sacramentelle, à se nourrir dévotement du pain des anges, en suffrage des âmes du purgatoire.

Nous accordons par Notre autorité apostolique à ces fidèles de gagner l'indulgence plénière pour les défunts ; et la faveur de l'autel privilégié à tous ceux qui, comme il a été dit plus haut, célébreront la messe.

Ainsi, les pieuses âmes qui expient par de si grandes peines les restes de leurs fautes recevront un soulagement spécial et très opportun, grâce à l'Hostie salutaire que l'Eglise universelle, unie à son Chef visible et animée d'un même esprit de charité, offrira à Dieu pour qu'Il les admette au séjour de la consolation, de la lumière et de la paix éternelle.

En attendant, Vénérables Frères, Nous vous accordons affectu-

euement dans le Seigneur, comme gage des dons célestes, la bénédiction apostolique à vous, à tout le clergé et au peuple confié à vos soins.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, en la solennité de Pâques de l'année 1888, la onzième de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

Au Vatican, *les dons des souverains*, des princes et des gouvernements ont été exposés dans une salle particulière. Voici la récapitulation de ceux qui déjà y figurent ; on en attend d'autres encore :

Etats catholiques.

Le président de la République française.—Deux vases de Sèvres et une plume en or.

L'empereur et l'impératrice et les archiducs d'Autriche-Hongrie.—Un crucifix orné de perles précieuses.—Une tiare.—Un reliquaire.

L'empereur et l'impératrice du Brésil.—Une croix pectorale. — Un triptyque en argent.

Le roi, la reine et les princesses de Belgique. — Quatre chapelles pour missionnaires.—Ornements sacerdotaux. — Un ostensor.

Le roi du Portugal.—Un calice d'or.

La reine régente d'Espagne et l'infante Isabelle.—Une agrafe en pierres précieuses pour le manteau pontifical.—Une croix garnie de pierres précieuses.

La reine Isabelle et le roi François d'Assise.—Un triptyque précieux.

L'impératrice Eugénie.—Le portrait du prince impérial.

L'impératrice Charlotte, du Mexique.—Quatre chapelles pour missionnaires.

Le prince Charles III, de Monaco.—Une croix pectorale.

Le duc de Madrid.—Un télégramme et un présent.

Le comte de Paris, chef de la maison de France.—Un écritoire Louis XIV.—Un bureau sculpté avec garnitures d'argent.

La comtesse de Paris.—Une reproduction en argent de la statue de Jeanne d'Arc, œuvre de sa tante Marie d'Orléans.

Le duc de Chartres.—Une sonnette d'argent.

Le duc de Nemours et le duc d'Alençon.—Une croix pectorale.

Le prince de Joinville et le duc de Penthièvre.—Une bague précieuse.

Le duc d'Aumale.—Deux candélabres en bronze doré.

Le prince Luitpold, régent de Bavière et la reine mère.—Une lettre plus un tableau représentant le crucifiement de Notre-Seigneur ; don en argent.

Le prince grand-maître de l'ordre de Malte.—Une statue d'argent de saint Jean-Baptiste.

Le gouvernement de Colombie, par la loi du 17 mai 1837, applique 10,000 pesos à l'achat d'un présent pour le Saint-Père.— Riche croix pectorale, remise par le général Veloz, le 20 décembre.

Le président du Venezuela, Guzman Blanco, offre un calice.

Le corps législatif de l'Equateur vote une somme considérable pour fêter le Jubilé. Le président offre un précieux coffret en cristal de roche, tout orné de pierreries, contenant le message que l'illustre Garcia Moreno tenait à la main quand il tomba sous le poignard des sicaires de la franc-maçonnerie.

Lettre et présents du président du Pérou, offerts par le marquis de Villafuerte.

Le gouvernement du Canada délègue M. Garneau, un de ses membres, pour présenter ses hommages au Pape et lui porter son présent, un missel superbe.

L'Assemblée législative de Québec offre le recueil des documents historiques du Canada.

Les magnats hongrois organisent un pèlerinage à Rome.

La commune de Carpineto, patrie de Léon XIII, lui envoie les portraits de son père et de sa mère.

États chrétiens non catholiques.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne.—Une mitre ; une chasuble brodée d'or.

La reine d'Angleterre.—Une édition précieuse de la *Vulgate*, avec une aiguière et un bassin d'or.

Le roi Albert de Saxe.—Un exemplaire très précieux de la *Bible des pauvres*.

La reine Caroline de Saxe.—Un bénitier dont la coquille renfermait 50.000 francs en or.

Le roi de Grèce.—Une croix pectorale.

Le roi et la reine de Wurtemberg.—Un crucifix.

Le duc Ernest-Auguste de Hanovre.—Une lettre avec un précieux reliquaire.

La princesse Clémentine de Cobourg, née d'Orléans, mère du prince de Bulgarie.—Un calice.

Le prince Waldemar de Danemark et la princesse Marie d'Orléans.—Lettre et anneau précieux.

Etats-Unis.—Le président Cleveland envoie une lettre avec une copie artistique de la Constitution américaine entourée de chaînettes d'or.

États infidèles.

Le sultan de Constantinople.—Un anneau avec brillants.

Le mikado du Japon.—Une lettre avec des cadeaux.

Le shah de Perse.—Une lettre accompagnée d'un anneau avec diamants.

On annonce des présents de l'impératrice douairière de Chine ; de Ménélik, roi du Choa (Ethiopie), et de l'empereur du Maroc. (Ces derniers sont arrivés.)

En outre, ont adressé au Souverain-Pontife leurs félicitations, leurs hommages et envoyés extraordinaires :

Le roi de Naples, François II ; le grand-duc de Bade ; le prince Nicolas de Montenegro ; le gouvernement de la République-Argentine ; le président du Chili, Manuel Balmaceda ; le Sénat espagnol ; la droite du Sénat et de la Chambre des députés belges ; les Assemblées provinciales de la Haute et de la Basse Autriche, de la Bohême, de la Carinthie, de la Moravie, de Salzbourg, de Styrie et du Tyrol ; le czar de Russie et les grands-ducs, ses fils ; le roi de Hollande ; le roi et la reine de Roumanie ; le prince impérial d'Allemagne ; le conseil général de la Suisse.

Seul, le gouvernement italien garde le silence !

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, en date du 24 avril 1888, ont été nommés : Monsieur A.-R. Hétu, curé de la paroisse de Sainte-Agathe.

25 avril :

Mr J.-G. Forbes, vicaire à Saint-François-Xavier de Caughnawaga.

Ordination par Mgr l'archevêque dans la chapelle du Chapitre, le 25 avril :

Tonsure.—Mr M. Kelly, *Manchester.*

Ordination par Mgr I. Clut, O. M. I., le 22 avril 1888, au scolasticat des Oblats, à Archville :

Prêtrise.—Rév. Père Henri Audemard, O. M. I., en destination pour le Mackenzie.

Monsieur l'abbé M.-Alfred Pagé, prêtre de ce diocèse, décédé le 23 avril, à Joliette, était membre de la Société d'une messe.

T. HAREL, PTRE,

Chancelier.

Université Laval.

Cours d'Archéologie.—*Lecture sur l'Égypte par M. l'abbé Desmazures, P. S. S.*

En commençant son grand ouvrage sur l'Égypte, Ebers fait cette réflexion pleine de justesse : D'où nous vient cet attrait merveilleux du pays des Pharaons ? comment son histoire et ses institutions nous impressionnent-elles plus vivement que tout ce qui se rapporte aux autres pays ?

Le monde entier connaît ce peuple des premiers siècles. Parmi nous, l'enfant sait apprécier le bon et le mauvais Pharaon, les pyramides, le Nil et ses changements, avant même de connaître les souverains et les fleuves de son pays.

Il n'oubliera jamais ce fleuve d'où sont sorties des vaches mystérieuses, ces rives bordées de roseaux où vint s'échouer le berceau du petit Moïse, il n'oubliera non plus l'histoire surprenante et merveilleuse de Joseph et cette plage où, fuyant la persécution, Marie vint abriter le divin Enfant.

Ce n'est pas seulement l'Écriture sainte qui nous rappelle l'Égypte primitive, ce sont aussi les traditions de tous les peuples.

Une certaine forme qui se trouve souvent dans la nature se nomme pyramide ; c'est un nom copte. Une autre forme qui revient souvent dans les œuvres de l'art ancien, c'est l'obélisque, qui veut dire aiguille.

Une disposition compliquée repliée sur elle-même et dont il est difficile de trouver l'issue porte un nom copte, c'est un labyrinthe.

Toute pensée cachée sous une forme mystique, c'est un hiéroglyphe. Le papier où l'on écrit, c'est le papyrus ; la réunion de ces feuilles, c'est une bible. Le foyer lumineux qui éclaire la navigation, c'est un phare ; un abri au milieu des feux du désert, c'est ouasi, d'où oasis.

Cette persistance d'un pays si ancien au milieu des formes modernes est encore plus visible dans le pays même. Le vieux pays apparaît toujours malgré bien des révolutions et malgré le vernis actuel de la civilisation européenne.

On voit en Égypte actuellement les merveilles principales de l'industrie moderne, les rails, les locomotives, les steamers, le télégraphe, les hauts fourneaux, les nouveaux fusils et les modes du jour, mais avec tout cela l'ancien pays continue à se montrer en mille détails.

A l'horizon des villes modernisées on découvre les déserts de sable, les chameaux en caravane, les cheiks vêtus comme au temps d'Abraham, les magnifiques chevaux arabes tels qu'ils ont été chantés par Job, les turbans et les voiles, les draperies aux mille couleurs comme la robe de Joseph, les galeries vitrées suspendues au flanc des maisons, les armes ciselées, les vieux blasons origine des armoiries des seigneurs de l'Occident. Enfin, en remontant le fleuve, l'on voit à droite et à gauche sur les rives, les monuments anciens, des pyramides, des obélisques, des temples, des palais gigantesques "d'où quarante siècles vous contemplent."

L'ancien monde et le monde moderne sont toujours en présence. Dès qu'on arrive à Alexandrie on est frappé de la réunion de ces deux éléments. La nuit déploie ses voiles, le steamer fait retentir les accents puissants de la syrène et en même temps l'on perçoit les voix stridentes des muezzins sur les minarets.

Allah ! Allah ! Allah ! Sabactani ! répétés dans le lointain et jusqu'aux extrémités de la ville, Allah ! Allah ! Allah !

Non loin brille un point lumineux, c'est un flambeau placé sur l'île de Pharos, qu'Homère a chanté en vers harmonieux.

Il y a près de la côte une île baignée par la mer aux vagues sans nombre, juste en face de l'Égypte ; cette île, dit Homère, on l'appelle Pharos.

On peut assurer que le monde moderne finira par l'emporter, mais quoi qu'il en soit il est un élément qui ne périra pas : ce sont les monuments graves, imposants, indestructibles et qui sont l'objet de cette leçon.

Ces monuments, pour les estimer, il faut reconnaître qu'ils ont bien des choses à nous révéler sur le génie de leurs auteurs, sur le passé, sur les origines humaines, sur l'histoire et sur la Bible.

Pour les comprendre, il faut étudier quelles étaient les qualités de ces hommes audacieux et énergiques qui les ont conçus, médités, et élevés dans de si grandes proportions et qui les ont multipliés. Il faut de plus voir qu'elle était la fertilité de ce sol, la surabondance des moyens d'existence qui permettait aux souverains de se livrer aux dépenses les plus excessives. Enfin, il faut tenir compte de la richesse géologique de ces bancs immenses de quarz et de granit sur une étendue de 100 lieues, sans compter la surabondance des roches primitives, porphyre, jaspé basalte, etc., etc.

M. le lecteur a expliqué ensuite l'influence des richesses du climat et du sol, sur le développement des arts plastiques en Égypte et il a donné d'abord un résumé des principaux monuments : les pyramides de Giseh, les temples de Dandérah, d'Abydos, de Thèbes, de Luxor et de Carnac.

Avant d'entrer dans les détails, il a exposé les planches principales du grand ouvrage de M. Prisse d'Avesnes, sur l'Égypte monumentale.

Depuis les travaux de Lepsius, de Mariette Bey, d'Ebers et de Maspero, un grand archéologue, M. Prisse d'Avesnes, est venu en Égypte avec une compagnie de dessinateurs, de géomètres et il a fait le relevé de tous les principaux monuments, qu'il fait paraître en ce moment à Paris. Ce grand travail formera l'ouvrage le plus complet qui ait paru jusqu'à présent.

Cet ouvrage est illustré de magnifiques planches coloriées et exécutées avec le plus grand soin, et M. l'abbé Desmazes a pu se procurer tout ce qui a déjà paru, et qui forme une réunion considérable.

Portraits, statues, colonnes, chapiteaux, ustensiles, bijoux, armes, peintures murales, etc., etc.

C'est ce que nous avons vu à la dernière séance avec la plus grande satisfaction ; nous espérons que nous pourrions bientôt contempler la suite de ces travaux admirables du grand archéologue, M. Prisse d'Avesnes.

Mardi dernier, à l'Université Laval, M. l'abbé J. M. F. mard, professeur d'Histoire ecclésiastique, a donné une conférence sur "Julien l'Apostat et la réaction païenne."

Nous venons de recevoir la deuxième livraison du *Canada-Français*, et cette livraison est aussi intéressante que la première.

Le succès de cette revue est aujourd'hui un fait acquis, et il est tel que toutes les espérances ont été dépassées. Nous nous en félicitons, car nous sommes convaincus que le *Canada-Français* doit faire un grand bien.

Voici le sommaire de la dernière livraison :

MGR DOMINIQUE RACINE.....	L'Administration.
LES PETITES SŒURS DES PAUVRES à Montréal.....	L'abbé P.-N. Bruchési.
MOUVEMENT DE LA POPULATION FRANÇAISE dans les Cantons de l'Est.....	Adolphe Poisson.
LE BOUQUET—Poésie.....	Pamphile LeMay.
LE ROMAN AU Foyer CHRÉTIEN.....	Joséph Desrosiers.
LA QUESTION ROMAINE.....	A.-B. Routhier.
REVUE DES COURS PUBLICS donnés à l'Université-Laval à Québec (hiver 1887-88).....	E. R.
NOTRE AVENIR.....	A.-D. DeCelles.
LES FÊTES JUBILAIRES (lettre de Rom.).....	A.-B. Routhier.
ENCORE JACQUES CARTIER.....	P.-J.-O. Chauveau.
LA LÉGENDE D'UN PEUPLE.....	Nap. Legendre.
INTERVENTION CHIRURGICALE dans les affections du rein.....	A. Vallée.
PÈLERINAGE AU PAYS ÉVANGÉLINE.....	Nap. Legendre.
REVUE EUROPÉENNE.....	P.-J.-O. Chauveau.
BIBLIOGRAPHIE—Revue des livres.....	P. F., N. L., P.-P.-O. C.
—Revue des revues.....	P.-J.-O. C., M.-E. M.

DOCUMENTS INÉDITS
(sur l'Acadie — suite.)

La déclaration ministérielle et la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France. — La déclaration ministérielle annonce que le gouvernement soumettra aux Chambres "un projet de loi sur les associations, préliminaire indispensable selon lui, pour le législateur comme pour le pays, du règlement définitif des rapports entre les Eglises et l'Etat." Comme la séparation de l'Eglise et de l'Etat fait depuis longtemps partie du programme des radicaux, on a cru en voir l'annonce dans cette phrase de la déclaration ministérielle. C'est ainsi que l'ont compris les amis du cabinet et les journaux du parti radical. La phrase, en elle-même, est ambiguë. Que signifie ce "règlement définitif des rapports entre les Eglises et l'Etat?" Rien de plus simple à opérer que la séparation entre l'Eglise catholique et l'Etat français: il n'y a qu'à abroger le Concordat. L'Eglise alors recouvrera sa liberté propre en rentrant dans le droit commun; l'Etat, de son côté, perd ses prérogatives, en même temps qu'il est affranchi de ses obligations envers elle. Toutefois, répétons-le ici, la principale de ses obligations subsiste;

vellé d'acquitter la dette contractée envers le clergé par l'Assemblée constituante de 89, en compensation des biens qui lui ont été pris alors. Au lieu de cette abrogation pure et simple du Concordat, la déclaration ministérielle annonce un règlement définitif des rapports entre l'Eglise et l'Etat. Mais si des rapports subsistent, ce n'est pas la rupture, et si un nouveau règlement intervient, ce n'est pas la séparation.

Qu'ont voulu dire M. Floquet et ses collègues, nos ministres ? Sont-ils, oui ou non, pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? Comme ils témoignent de l'intention de poursuivre, par les mesures qu'ils annoncent à l'égard de l'Eglise " l'œuvre de sécularisation inaugurée par la révolution française et reprise par la troisième république," leur pensée devient plus claire. Leur séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est pas une séparation. Le nouveau gouvernement entend retenir l'Eglise dans l'Etat, et même l'attacher beaucoup plus strictement à lui. Il rompra le traité, mais pour donner à l'Eglise des chaînes. Au lieu d'un lien de droit, ce sera un lien de violence. Nous savons comment on s'y prendra : M. Floquet l'indique assez clairement. Une première loi sur les associations retirera plus ou moins aux catholiques le droit d'association et de réunion, c'est-à-dire la faculté de former une société religieuse, de se réunir pour le culte, d'exister comme personne morale. Après cette restriction d'un droit essentiel, interviendra le règlement qui livrera l'Eglise comme une prisonnière pieds et poings liés à l'Etat. Ainsi M. Floquet et les siens espèrent-ils réduire à rien le catholicisme en lui ôtant les moyens de vivre par lui-même, et consommer de la sorte l'œuvre de sécularisation de la révolution française.

Il ne faut donc pas s'y méprendre. Ce n'est point la séparation de l'Eglise et de l'Etat que veut le parti radical, c'est l'asservissement de l'Eglise à l'Etat. La formule doit être changée, ou comprise dans son vrai sens. Après l'abrogation du Concordat, l'Eglise ne rentrera point dans ses droits propres, comme si une simple séparation s'opérait entre les deux parties unies jusque-là par un traité. Une loi préliminaire d'exclusion du droit commun et une loi postérieure de servitude régleront sa nouvelle condition. Elle ne sortira du Concordat que pour entrer dans un régime étroit d'exception et de rigueur. Elle ne sera point libre, mais esclave. C'est un langage hypocrite que de parler de séparation de l'Eglise et de l'Etat, quand on prépare l'esclavage de l'Eglise.

—Univers.

BONNE FOI ET LIBERTÉ CHEZ LES PROTESTANTS (1).

Les documents qui suivent trouvent une certaine actualité dans la mort récente de l'empereur Guillaume, de Prusse.

Un monarque très intelligent et très désireux des progrès de l'Église protestante, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, a fait l'aven suivant, cité par Dœllinger (2) :

“ Le système territorial et l'épiscopat des souverains d'un pays sont tellement nuisibles, qu'un seul de ces principes suffirait pour tuer l'Église, si elle pouvait périr... Je soupire de toutes les forces de mon âme après le moment où je pourrai renoncer à mon droit épiscopal suprême et le remettre à des évêques, de quelque nom qu'on veuille le appeler.”

Dans un généreux élan de confiance, Mgr Rendu, évêque d'Annecy, adressait à ce même Frédéric-Guillaume IV, son admirable *Lettre au roi de Prusse*, pour la réunion de l'Église protestante à l'Église catholique. “ Comment procéder à l'exécution d'un projet si difficile ? concluait l'éminent prélat. Toute notre confiance repose dans les lumières, la prudence et la sagesse de Votre Majesté. Oh ! si dans une œuvre qui intéresse à un aussi haut point la société tout entière, les deux puissances de la terre mettaient en commun la profonde sagesse et la juste influence que le ciel leur a départies, il ne faudrait pas un seul instant douter du succès. Ce n'est pas de la force que demande une telle entreprise, elle n'a jamais fait que du mal à la religion, quand elle a voulu la servir. La religion ne peut entrer franchement dans les cœurs que quand elle a pour compagnes la lumière et la liberté. Encourager l'instruction religieuse et la laisser faire, voilà tout ce que demande la liberté pour aller au triomphe...”

“ Si quelques bons et saints prêtres, approuvés par le Souverain Pontife et avec l'assentiment de Votre Majesté, allaient, dans quelque ville de Prusse, ouvrir une Église de *réformés unis*, ou de toute autre dénomination capable de diminuer la défaveur qui s'attache à un changement de religion, cette église serait bientôt florissante. Il ne s'agirait point, pour ces nouveaux missionnaires, d'attaquer les doctrines protestantes, de provoquer des discussions ni publiques ni particulières, ni d'entrer dans ces luttes de paroles qui n'ont jamais abouti qu'à réchauffer l'orgueil et à resserrer les liens qui enchaînent les esprits à l'erreur. Ils se contenteraient d'exposer les doctrines catholiques, toujours appuyés sur la parole de Dieu ; de donner des éclaircissements à ceux qui les demanderaient, et d'ouvrir à tous les trésors de la grâce d'en haut. Dès l'instant où un certain nombre de *réunis* auraient goûté les douceurs spirituelles qui se rattachent si abondantes à la possession de l'éternelle vérité, on verrait la foi gagner de proche en

(1) *Le Protestantisme vu de Genève en 1886*. 1 vol. in-12 de 340 pages. — Plon, éditeur, à Paris.—Ce livre est d'un vif intérêt.

(2) *L'Église des Églises*, p. 303.

proche, et l'unité religieuse bientôt donner au monde ce repos de conscience et d'esprit dont il a tant besoin (1).”

L'éloquent appel de l'évêque d'Annecy ne fut point entendu. Les rois protestants subissent eux-mêmes, le joug de cet étrange pouvoir spirituel dont ils sont investis. C'est une tunique de Nessus dont ils ne peuvent se dépouiller. Comme si les Etats réformés avaient voulu s'interdire toute possibilité de retour, ils imposent à leurs chefs la condition de demeurer toujours fidèles au schisme du seizième siècle ; c'est ce que stipulent encore les Constitutions qui régissent actuellement la plupart d'entre eux. Un prince de Mecklembourg, converti récemment, a dû signer une renonciation à la succession ducale. La Constitution du Danemark dit, article 5 : “ Le Roi doit appartenir à l'église évangélique luthérienne.” La Constitution de Suède dit, article 2 : “ Le Roi devra toujours professer la pure doctrine évangélique de la confession d'Augsbourg.” La Constitution d'Angleterre dit, article 62 : “ Le souverain du Royaume-Uni doit professer la religion anglicane. Tout changement de religion, toute union avec une catholique entraînent pour le prince régnant ou son héritier la perte de tous leurs droits.” Et l'article 63 ajoute que le Roi est qualifié de *défenseur de la foi*, comme si ce titre donné par le Pape à Henri VIII avant son apostasie pouvait être loyalement réclamé en héritage par un prince tenu de “ professer la religion anglicane !”

Ainsi, *la liberté de conscience n'existe pas pour les souverains protestants*. La seule influence capable de produire un entraînement général dans la nation est d'avance condamnée à disparaître du trône, si le prince venait à avoir assez de courage pour faire une profession de foi selon le symbole des apôtres et l'Évangile de Jésus-Christ.

La fête de Pâques en Russie.

La préparation à la fête de Pâques commence, pour les Russes comme pour nous, au dimanche de la Septuagésime. Mais tandis que, chez nous, cette préparation est purement liturgique jusqu'au mercredi des Cendres, chez les Grecs l'abstinence de viande commence dès le lundi de la Septuagésime, et, à partir du lendemain de la Quinquagésime, ils se privent non seulement de viande mais même d'œufs et de laitage jusqu'au saint jour de Pâques.

Le dimanche de la Quinquagésime est appelé par eux *dimanche du pardon*. Tout bon Russe va demander pardon à ceux qui l'ont offensé pendant l'année. “ Pardonnez-nous pour l'amour de Dieu,” se disent-ils les uns aux autres ; et le cœur ainsi allégé, ils commencent leur rude Carême. La confession et la communion sont obligatoires pour

(1) *Lettre au roi de Prusse*, p. 293.

tous dans le courant de la sainte quarantaine. Pendant huit jours, le soir et le matin, les pénitents vont aux offices de leur église et ils ne se confessent pas sans avoir renouvelé auprès de leurs parents, amis et supérieurs, l'acte d'humilité par lequel ils ont déjà commencé le Carême.

Ainsi préparés, ils célèbrent la Pâque avec une solennité et une allégresse extraordinaires. Pas un Russe ne se couche en cette nuit solennelle, où Jésus-Christ sortit triomphant de son tombeau ; tous revêtent leurs plus beaux habits de fête ; les deuils les plus profonds doivent être momentanément oubliés, et partout, dans la famille du czar comme dans celles des plus humbles sujets, les vêtements noirs pour les dames sont remplacés par des habits blancs ou du moins de couleur claire.

Déjà, à onze heures du soir, le Samedi-Saint, on entend un bruit sourd s'élever de toutes parts : ce sont les équipages qui, roulant dans toutes les directions, transportent les fidèles auprès du tombeau du Christ Rédempteur (1).

Lorsque chacun est rendu à sa place dans l'église, un moment de silence et d'attente solennelle se produit. Tout à coup, vers minuit, du haut des remparts de la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul, à Saint-Petersbourg, du haut des murailles crénelées du Kremlin, à Moscou, une salve de cent vingt et un coups de canon vient apprendre aux chrétiens que le moment auguste approche. A Moscou surtout, le spectacle est grandiose : la ville illuminée, le bruit du canon, le son de la grosse cloche de la vieille tour d'Ivan qui accompagne les cloches des innombrables églises de la ville, sonnait à toute volée, frappent les plus indifférents. Bientôt, à l'église, retentit le chant sacré : Le Christ est ressuscité ! et, pendant tout le temps de la cérémonie, ce chant est, pour ainsi dire, la seule réponse des diacres aux prières du prêtre. Il y a, dans ce chant ainsi incessamment répété, quelque chose de véritablement saisissant comme si, sous l'impression de l'événement qui est l'objet de la fête, plus aucune autre pensée ne pouvait occuper l'esprit et le cœur des hommes.

Dans les rues, dans les maisons, on s'embrasse, on se félicite, on se répète le mot que l'on a entendu à l'église : Le Christ est ressuscité ! C'est le salut du jour, et chacun répond : En vérité, il est ressuscité ! puis l'on se donne une triple accolade en l'honneur de la sainte Trinité, sans distinction de condition. L'empereur embrasse un soldat de chaque régiment délégué au nom de tous.

Dans toutes les administrations, les inférieurs sont obligés d'aller offrir leurs félicitations à leurs chefs, vêtus de leur grand uniforme. Au Palais d'hiver, résidence de l'empereur, il y a réception solennelle, où tous les grands dignitaires de l'empire sont

(1) Le jour du Vendredi-Saint, un tombeau est placé vers le milieu de l'église, à l'endroit où est ordinairement le cercueil pendant les enterrements, et y reste jusqu'au moment où l'on annonce la Résurrection, pendant la nuit de Pâques.

obligés de se rendre. C'est partout un mouvement, une animation, une allégresse qui ne se voient à aucun autre jour de l'année.

Nous ne dirions pas que tous les cœurs soient en Russie à l'unisson de ces touchantes manifestations : nous savons, hélas ! que, là aussi, s'est infiltré le terrible poison qui menace tant d'autres sociétés chrétiennes. Mais nous voulons constater que ce peuple est profondément religieux, que la foi a jeté chez lui de profondes racines, et qu'il ne lui manque que d'être dirigé par un clergé honorant son caractère, digne de sa mission, et qui soit rattaché au centre de l'unité catholique, c'est-à-dire à l'Eglise romaine, au vicaire de Jésus-Christ.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

États-Unis—Les catholiques à Brooklyn—Une curieuse statistique a été présentée au Saint-Père dans une audience accordée aux pèlerins de l'Amérique septentrionale. Brooklyn, qui est comme un faubourg de New-York, possède un évêque depuis 1853. Il y avait alors dans le Long-Island, où se trouve cette ville, 14 églises, 14 prêtres et 1 école avec 2 petits orphelinats.

Aujourd'hui, il y a 300 000 catholiques, 182 prêtres, 72 frères enseignants, 793 sœurs, 117 églises, 1 séminaire, 2 collèges, 95 écoles paroissiales, 9 orphelinats, des hôpitaux, hospices, patronages, etc.

Angleterre.—Le témoignage du sang.—Depuis le décret de béatification qui a autorisé, l'année dernière, le culte des martyrs de la prétendue Réforme en Angleterre, un élan général de foi et d'amour s'élève vers eux du sein de leur patrie. Un *triduum* en leur honneur vient d'être célébré dans l'église qui leur est dédiée, à Tower Hill, et, le jour de l'ouverture le cardinal Manning, dans un discours éloquent, a rappelé le rôle que joue dans l'Eglise le sang versé pour la foi. Il a passé rapidement en revue la grande armée des martyrs d'Angleterre, l'évêque Fisher, de Rochester, marchant au supplice l'Évangile à la main et la prière sur les lèvres ; le chancelier, Thomas More, refusant doucement le verre de vin que lui offrait une pauvre femme sur son passage à l'échafaud, avec ces mots : " Le Christ pendant sa passion n'a bu que du vinaigre ; " disant ensuite au bourreau : " Tu me rends aujourd'hui le plus grand service qu'un homme puisse rendre à un autre ; aie donc bon courage et n'aie pas peur de faire ton métier ; " puis un humble prêtre, William Hart, condamné à l'atroce supplice des traîtres, écrivait à sa mère : " Ma douce mère, c'est la mort la plus favorable, la plus glorieuse, la plus heureuse qui puisse m'arriver." Partout la même note joyeuse et triomphante.

A Edimbourg, une fête semblable a été célébrée et le révérend Stuart a raconté, dans quelques paroles émues, la mort du Bien-

heureux Edmund Campion, "le diamant et le Cicéron de l'Angleterre," comme l'appelaient ses contemporains.

—*Le mouvement catholique.* Le *Catholic Directory* de 1888 donne des statistiques intéressantes qui montrent le progrès continu de l'Église catholique en Angleterre.

Le nombre des prêtres est maintenant de 2,648, y compris les religieux expulsés de France. Il y a 1.631 églises et chapelles, c'est-à-dire 21 de plus que l'année dernière. Dans le courant de l'année 1887, il y a eu 78 ordinations, tant pour le clergé séculier que pour le clergé régulier. Dans toute l'étendue de l'empire britannique, il y a maintenant 25 archevêques catholiques, 96 évêques, 19 vicaires apostoliques et 10 préfets apostoliques.

L'Angleterre compte 1,354,000 catholiques ; l'Écosse, 326,000 ; l'Irlande, 3,961,000.

En ajoutant à ces chiffres ceux des catholiques répandus dans les colonies, on peut les évaluer à 9,628,000.

Ils sont représentés au parlement par 32 pairs du royaume, 3 membres de la chambre des communes anglais et 75 irlandais. Enfin le conseil privé de la reine compte 9 catholiques.

Danemark.—*Les conversions.*—Le *Vaterland* de Vienne reçoit de Copenhague des nouvelles réjouissantes pour l'Église. Les conversions y sont nombreuses, grâce aux Pères Jésuites, qui ont une mission permanente dans ce royaume.

Depuis le commencement de l'année, les conversions sont particulièrement remarquables. On cite celle de M. le comte de Moltke-Huitfeldt, ministre plénipotentiaire du Danemark à Paris, celle d'une très grande dame de la cour, etc. Mais la conversion la plus éclatante est celle du prévôt du chapitre de la cathédrale luthérienne de Copenhague ; ce prévôt qui, après l'évêque luthérien de Copenhague, est le premier personnage ecclésiastique du royaume, a solennellement abjuré son hérésie le saint jour de Pâques pour entrer dans le giron de l'Église. Le néophyte a occupé pendant plus de vingt-cinq ans ce haut poste de prévôt et a publié de nombreux ouvrages de théologie.

SŒUR BÉATRIX.

(LÉGENDE)

(Suite.)

Lorsque ces quinze années allaient bientôt être accomplies, Béatrix tomba gravement malade. Celle qu'elle n'avait pourtant pas oubliée, et que, dans son infidélité, elle aimait encore, celle dont elle avait toujours conservé la petite fleur bénie, celle qui ne repousse jamais, lui revint alors si vivement à la mémoire, que son cœur se gonfla de sanglots. Voyant bien qu'elle allait mourir, et sachant que Marie était son seul recours, elle la pria ardemment, en détestant sa chute et les longs égarements de sa vie,

dé lui obtenir une grâce, une seule, mais bien grande cependant : la grâce d'aller encore une fois s'agenouiller devant son image, de baiser encore une fois le pavé de sa petite église dans le monastère où elle avait été si heureuse, d'y aller en mendiante, et d'expier là ses criminels désordres par une confession publique.

Les forces lui revinrent dès lors. Fidèle à son repentir, elle donna aux pauvres tout ce qu'elle possédait, se couvrit du vêtement le plus humble et partit pour son monastère. — Son monastère ! elle n'osait plus même dans sa pensée l'appeler ainsi. Il lui fallut faire à pied plus de cent lieues. Elle les fit sans gémir, souffrit ses peines en bénissant Marie, ne cherchant ni pitié ni consolations, et plus heureuse déjà que dans le monde, où les avanies et les douleurs sont déshéritées de tout allègement.

Elle arriva dans le pays qui l'avait vue calme et pure. Comme elle approchait du monastère, elle entendit le tintement d'une petite cloche ; elle reconnut cette voix amie : c'était la cloche qui appelait les sœurs à l'église. Son cœur tressaillit longuement, et deux ruisseaux de larmes jaillirent de ses yeux.

Elle tomba à genoux, dès qu'elle aperçut de loin l'humble et paisible clocher à l'ombre duquel reposait la chère image de Notre-Dame. Elle remercia de toutes les forces de son âme cette Vierge si constamment bonne, qui, malgré son avilissement profond, avait accueilli sa prière ; et d'un pas tremblant elle s'avança vers le couvent, où elle savait bien, tant elle était changée ! que personne ne pourrait plus la reconnaître. Mais les souvenirs si actuels de ses jeunes années, le contraste pénible du présent et du passé, les mouvements d'un déchirant regret l'agitaient, l'ébranlaient, et la forçaient de s'arrêter très souvent pour reprendre un peu de force.

Enfin, la porte du monastère se rapprochait ; elle la revit. C'était là qu'elle avait vécu en paix. Elle venait d'entendre sonner l'heure où les religieuses se rendaient au réfectoire pour dîner. Toute cette vie de mansuétude et de calme que l'on mène au couvent, s'était réveillée dans son âme ; et ses souvenirs rafraîchis lui semblaient dater de la veille. Il lui semblait qu'elle n'avait pas quitté son doux asile, que ses quinze ans n'étaient qu'un rêve hideux. Il lui fallut rentrer dans la réalité. Elle se trouvait parmi les mendiants qui attendaient, sous le modeste portique, que les bonnes sœurs vinssent faire avec eux, selon la coutume, le partage de leur frugal repas. Mêlée à cette troupe de pauvres, elle se sentit contente d'être, elle la pécheresse, avec les amis de Dieu. Et quand les religieuses vinrent apporter les parts à toutes ces mains empressées, elle reçut la sienne d'une pieuse sœur en qui elle revoyait une compagne des anciens jours.

“ Qu'avez-vous donc à trembler ainsi, mon enfant ? lui dit la religieuse.

— Oh ! c'est que je viens de bien loin, et que j'ai peut-être un peu souffert,” répondit la mendicante,

Puis s'étant raffermie, elle osa reprendre la parole :

“ Ma sœur, dit-elle, c'est bien dans ce convent que demeurait... autrefois... une pauvre fille... qu'on appelait... sœur Béatrix ?

La religieuse la regarda, comme si la question eût eu quelque chose d'insolite. Après un moment de silence, elle lui demanda :

“ Est-ce que vous connaissez sœur Béatrix ?

— Autrefois, ma sœur, lorsqu'elle était si heureuse de parer la sainte Vierge.

Ne rougissez pas ainsi, mon enfant. Si vous avez connu autrefois sœur Béatrix, c'est pour vous un grand bonheur.

— Oui, n'est-ce pas ? car, depuis quinze ans...

— Eh bien ! depuis quinze ans ? ”...

La mendicante se troubla, passa sa main sur son front et reprit :
“ Sait-on, depuis ces quinze ans, ce que sœur Béatrix est devenue ?

— Mais personne ne l'ignore, dit la religieuse étonnée. Vous arrivez de loin en effet, pauvre femme.”

La pénitente baissa la tête, comprenant qu'on savait toute sa vie ; et elle ne disait plus rien, quand la bonne sœur, avant de se retirer, revint à elle :

“ Puisque vous avez connu sœur Béatrix, lui dit-elle, entrez dans la chapelle ; vous pourrez la revoir un moment.

— Je reverrai sœur Béatrix ? ” dit la mendicante confondue.

Et alors s'imaginant qu'on lui parlait d'une autre sœur de même nom :

“ Mais ce n'est plus, reprit-elle, sœur Béatrix d'autrefois ?

— La même, notre chère sœur Béatrix, qui fait depuis trente ans la joie et la gloire de notre maison ; la même qui a été élevée dans ce cloître, qui, depuis dix-sept ans, est sœur sacristine, le modèle des religieuses, la grande amie de la sainte Vierge. Entrez, et recommandez-vous à ses prières ; elles sont puissantes.”

La pauvre pécheresse, ne sachant pas si elle était éveillée, s'avança vers l'église, se prosterna sur les marches et entra à genoux, se dirigeant vers la chapelle de la sainte Vierge, où l'attendait une plus surprenante merveille. Elle vit, avec un sentiment inexprimable, sa figure debout devant l'autel. Cette figure vint à elle ; c'était sa propre figure, et toute sa ressemblance, non telle qu'elle languissait alors, ridée, flétrie, accablée, dégradée, mais telle à peu près qu'elle paraissait quinze ans auparavant, radieuse, angélique, pure, et loin de prévoir sa triste chute.

L'apparition, s'approchant d'elle avec un regard plein de honte, lui présentait les clefs qu'elle avait remises quinze ans auparavant, au milieu d'une nuit fatale, devant l'image de Marie, et elle lui dit :

“ Voici vos clefs, que vous m'aviez rendues, ma fille. Afin que personne ne sût votre faute, pendant les quinze années que vous avez passées loin de moi, j'ai tenu fidèlement votre place. Mais votre cœur m'est revenu tout entier, et je sais qu'à présent vous

ne me quitterez plus. Allez donc à votre cellule, et reprenez, avec votre heureux maintien d'autrefois, le saint habit de mes filles."

Après ces paroles de mère, et d'une mère incomparable que prononçait une voix plus douce que les symphonies des anges, l'apparition s'éleva lentement sur l'autel, s'enveloppa d'une nuée de lumière, et disparut dans le petit tabernacle où reposait l'image de la sainte Vierge.

C'était elle.

La mendicante, noyée des plus douces larmes, oppressée, mais comblée de joie et poussée par un mouvement qui l'entraînait, monta aussitôt à sa cellule, sentant qu'elle avait repris toute sa jeune santé. Sa cellule si calme, elle la retrouva exactement comme elle l'avait laissée le jour de son départ. Son saint habit de religieuse, qu'elle avait abandonné ce même jour à jamais maudit, était à la place où elle l'avait mis. Elle avait compris qu'elle devait s'en revêtir, et qu'avant de parler elle devait consulter son confesseur. Elle rentra dans l'église, s'agenouilla, reconnaissante et transportée, devant la sainte image, plus souriante que jamais ce jour-là, — car il y avait fête dans le ciel, — et, voyant venir le bon vieillard qui autrefois dirigeait sa conscience, elle lui demanda de l'entendre au confessionnal.

Le vieux moine, depuis quinze ans, n'avait trouvé dans celle qu'il prenait pour sœur Béatrix qu'une pureté surhumaine. Il tomba dans une grande admiration, au récit qui lui fut fait de la chute lamentable, de la vie perdue et du retour prodigieux de la vraie Béatrix. Mais il jugea que cette fuite, dont la sainte Vierge elle-même avait voulu cacher le scandale, ne devait pas être publiée tant que vivrait la brebis retrouvée, et qu'il n'était pas temps encore de faire connaître la merveille opérée en sa faveur. Aucune sœur ne put donc remarquer le retour de celle dont personne n'avait soupçonné la fuite.

Par une persévérante et austère pénitence, d'autant plus méritoire qu'elle était cachée, Béatrix retrouva son innocence devant Dieu. Elle vécut de longues années encore, et ce ne fut qu'après sa mort toute sainte que le grand acte de bonté de la Mère des miséricordes, ce fait inouï qu'on vient de lire, fut révélé dans ses détails, par un écrit authentique que l'humble pénitente avait laissé à son pieux confesseur.

COLLIN DE PLANCY.

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS

L. Faron. — O. Trudeau, ép. Turcotte. — F. Duffy. — T. Lavigne, ve
Vaillancourt. — P. Valiquette. — C. Lemieux, ép. Desmarais. — A. Verdon,
ép. Shedding. — P. Lapointe. — M. A. Denneau, ve Pigeon. — O. Langevin,
ép. Gourd. — T. Bénant. — R. Morin, ve Belle. — S. Généreux. — M. A.
Smith. — G. Poirier, ve A. Lusignan. — N. Champagne. — P. Mercier, ép.
Pelletier. — A. Méloche, ép. Barlon. — P. Giroux. — S. Tourangeau, ve E.
Vermette. — A. O. Charbonneau. — A. Gale. — M. Brault. — C. Brunet, ép.
Favreau.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESSEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILLE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTRÉAL.

PENTURES A RESSORT DE GELER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(FABRIEN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuirs, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal.



MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

THE JONES BELL FOUNDRY CO.

TROY, NEW-YORK

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIÉTAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES ESPÈCES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXÉCUTÉES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,

A BAS PRIX

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

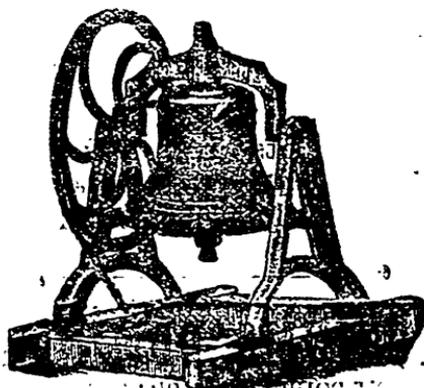
FRÈRES DE LA CHARITE.

Queir les pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.

AUX SOURDS.

Une personne guérie d'une surdit  constante de 23 ans par l'emploi d'un rem de tr s simple. On enverra la description gratis en franais   quiconque en t moignera le d sir.

S'adresser   **NICHOLSON, 177, MacDougal Street, New York.**



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES!

POUR

Eglises Coll ges et Convents

SEULES OU EN CARILONS

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur march  et de meilleure qualit  que les cloches anglaises ou am ricaines.

Fournitures pour int rieur des Eglises.

Appareils de chauffage d'apr s les meilleurs syst me

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montr al, P. Q.



Les c l bres Vins du Canada, la Bi re et le Porter Labatt de London, le Beurre de choix, sont les sp cialit s de la Maison

J. B. RICHER

No 556; Rue LaGaucheti re,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le douzième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 16 MAI 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIERE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....	de 300	3,000
15 Ameublements.....	de 200	3,000
20 do.....	de 100	2,000
100 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 Montres d'argent.....	de 20	20,000
1,000 do do.....	de 10	10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
100 Chaines d'or.....	de 40	4,000
1000 Services de toilette.....	de 5	5,000

1101 Lots valant \$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTIO GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplis avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,

1676, RUE NOTRE-DAME, Montréal